Image not found or type unknown

separation à l amiable, comment recuper un loyer et une part des

Par **despy**, le **02/02/2010** à **09:20**

Bonjour

ma femme et moi avons convenue de se séparer en janvier 2007,nous nous sommes arrangée,J ai quitté le domicile,par contre mon exce est resté au domicile, Je continue à participer au charges de la amison : impot locaux est foncier, assurances de la maison, et l entretient du chien. Sans contre partie (mon épouse ne n a jamais versé de loyer. Aujourdui elle veut racheter ma part de la maison, me reclamer une indemmnité compensatoire, nous ne sommes pas d accord sur l estimation qu elle ne propose.

question: pour l indemnité compensatoire serai je obliger de lui verser
Pour la part de la maison,faut il que je fasse faire d autres estimations

Sommes nous obliger de vivorcer pour vendre la maison

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés